

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

LICENCE Géographie et aménagement | parcours Action locale et Projets de TERRitoires (APTER)

Géographie et aménagement



Niveau d'étude
visé
BAC +3



Diplôme
Licence (LMD)



Domaine(s)
d'étude
Environnement,
Aménagement



Accessible en
Formation
initiale,
Formation
continue



Établissements
Université
Toulouse - Jean
Jaurès

Présentation



a pour ambition d **e former des étudiants** venus
d'horizons différents **aux problématiques et aux outils de
l'aménagement du territoire et du développement territorial.**

Objectifs

La Licence APTER vise à renforcer les connaissances sur
les territoires et initie aux pratiques de l'aménagement et du
développement territorial, notamment dans le domaine de la
planification territoriale, de l'urbanisme, de l'action locale.

Savoir-faire et compétences

- * Compréhension des modes d'intervention sur les territoires
et des acteurs impliqués
- * Diagnostic territorial : dynamiques socio-spatiales,
économiques, environnementales
- * Méthodologies de terrain et outils de restitution des
analyses

Admission

Conditions d'admission

- * **Vous devez avoir validé un bac + 2** (120 ECTS) et devez
déposer votre demande d'admission sur l'application [eCandidat](#)
- * **Pour les étudiant·e·s extra-européen·e·s**, la candidature
s'effectue sur [Études en France](#).
- * **Par validation des acquis professionnels** (VA85) **ou de
l'expérience** (VAE) : déposez votre demande auprès du
service de la formation continue
- * **Dans les autres cas : réorientation, changement
d'université, reprise d'études, validation des études
supérieures** (VES)

Formation(s) requise(s)

Ce parcours est ouvert aux titulaires d'une formation bac+2 :
BTS, IUT, ou Licence 2 en sciences humaines et sociales
(géographie, sociologie, histoire, etc.), école d'architecture,
CPGE, et/ou s'intéressant aux réalités sociales, économiques,
environnementales et paysagères, juridiques, de gestion
urbaine, etc.

Et après...

Poursuite d'études

À l'exception de quelques rares étudiant·e·s, l'essentiel des diplômés de la Licence APTER intègre le [📄 "Master mention Urbanisme Aménagement"](#) du département de Géographie, aménagement et environnement de l'Université Toulouse 2 Jean-Jaurès, et principalement [📄 le parcours APTER](#) de cette mention.

- * Promotion diplômée en 2016 : 14/20 en M1 parcours APTER.
- * Promotion diplômée en 2017 : 14/16 en M1 parcours APTER.
- * Promotion diplômée en 2018 : 20/23 en M1 parcours APTER.
- * Promotion diplômée en 2019 : 13/20 en M1 parcours APTER + 2 Mention UA, parcours VIATHE.

Celles et ceux qui n'intègrent pas le Master "Urbanisme et Aménagement" ne s'insèrent pour autant pas dans la vie professionnelle mais intègrent généralement des masters dans d'autres universités.

Insertion professionnelle

La plupart du temps après avoir terminé leur Master auquel la L3 les a préparés, les étudiant·e·s se destinent aux métiers des différentes sphères professionnelles de l'aménagement et de l'action territoriale : collectivités territoriales et intercommunalités, instances européennes, services déconcentrés de l'État, SEM, agences d'urbanisme, bureaux d'études, observatoires thématiques et territoriaux, associations de développement, CAUE, chambres consulaires, entreprises, intégrant la connaissance territoriale dans leurs activités (ERDF, Véolia, EADS, etc.) tels que :

- * chargé·e de mission / chef de projets en aménagement, politiques territoriales, urbanisme
- * chargé·e de développement économique, social, culturel, transports, TIC
- * chargé·e d'études en planification, prospective

* agent·e de développement territorial

Contact(s)

Autres contacts

Contact scolarité

Haniifah HAIDAR | Secrétariat L3 APTER | [📄](#)
haniifah.haidar@univ-tlse2.fr | 05 61 50 44 39

[📄 Annuaire du service de la Formation Continue](#)


Infos pratiques

Lieu(x)

[📍 Toulouse](#)

Programme

Organisation

UE 501  **GEP0501T** Dynamiques urbaines / Diagnostic territorial